

Vérifiez cette liste si vous voulez éloigner les coyotes, les loups et les renards de votre porte arrière.

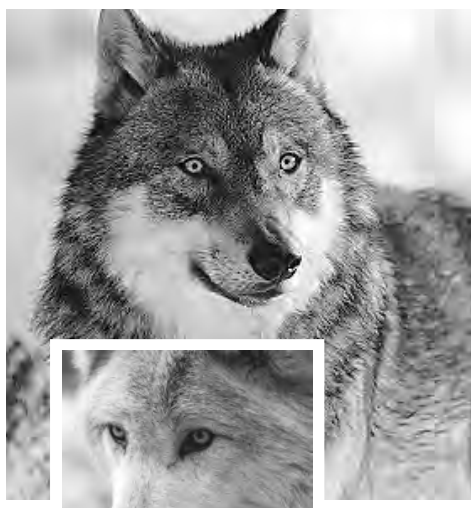
Nourrir un animal sauvage peut sembler être un geste de générosité, mais ce n'est pas le cas. Il est illégal de nourrir un animal sauvage et il en résulte normalement la mort de celui-ci. Lorsque les renards, les coyotes et les loups prennent l'habitude de tirer leur nourriture d'autres sources que la nature, ils peuvent perdre leur peur de l'humain.

Un animal sauvage qui s'habitue à l'humain de cette façon peut mettre sa vie en danger, ainsi que devenir un danger pour le public.

Dans certains cas, les animaux sauvages qui fréquentent les zones résidentielles peuvent être capturés et relocalisés. Par contre, si l'animal est devenu une nuisance au point de tuer des animaux de compagnie et de menacer des humains, il devra être abattu.

Ce que vous pouvez faire :

- Éviter de nourrir les renards, les coyotes et les loups ou de leur laisser de la nourriture dehors.
- Éviter d'attirer les animaux sauvages avec des ordures ou du compost mal entreposé.
- Vous assurer que vos ordures et votre compost sont dans des contenants à l'épreuve des charognards lorsque vous les placez au bord du chemin pour ramassage.
- Éviter de mettre des restes de viande ou de produits laitiers dans votre boîte à compost extérieure et vous assurer de conserver votre compost dans un contenant au couvercle bien fermé.
- Conserver la nourriture pour animaux domestiques à l'intérieur, ou bien à l'extérieur dans un endroit verrouillé.
- Faire vacciner vos animaux domestiques.



- Garder vos animaux domestiques à l'intérieur ou bien attachés de façon sécuritaire dans un endroit bien éclairé et clôturé.
- Éviter toute interaction entre vos animaux domestiques et les animaux sauvages – tenir votre chien en laisse en tout temps.
- Éviter de toucher aux excréments des renards, des coyotes et des loups.
- Montrer l'exemple à vos enfants. Montrez-leur comment se comporter à proximité des animaux sauvages. Si vous ou votre enfant voyez un animal sauvage qui est menaçant, soyez imposant, faites du bruit et ne courez jamais.
- Parler à vos voisins, leur expliquer les risques associés au fait de nourrir les renards, les coyotes, les loups, etc. pour la collectivité comme pour les animaux sauvages.

Si vous voyez un renard, un coyote ou un loup qui a un comportement agressif, téléphonez au 1-800-661-0525.

Si vous avez des raisons de croire que quelqu'un nourrit des animaux sauvages, téléphonez au 1-800-661-0525.

Nous pouvons tous contribuer à conserver la nature au naturel.



Yukon
Environnement